



Komitee für den Europäischen Bundesstaat
Committee for a European Federal State
Comité pour l'Etat Fédéral Européen
Comitato per lo Stato federale Europeo
Comité voor de Europese Federale Staat

www.euraction.org - euralert@euraction.org

Mars 2007

CELEBRER LES TRAITÉS N'EST PAS SUFFISANT, NOUS AVONS BESOIN D'UNE VÉRITABLE FÉDÉRATION EUROPÉENNE

L'anniversaire de la signature des Traités de Rome nous donne l'occasion de célébrer le chemin parcouru par l'Europe durant le long processus de son intégration. Cependant nous ne devons pas oublier non seulement que ce chemin est loin d'être achevé mais également que les états-nations continuent à refuser le transfert de leur souveraineté à l'Europe. Les mots employés par *Altiero Spinelli* pour commenter la naissance du Marché Commun il y a cinquante ans résonnent toujours aujourd'hui :

« Vouloir l'Europe signifie vouloir un gouvernement européen en charge des affaires du peuple européen : cela signifie en conséquence de s'attaquer à de nombreuses choses et à maints intérêts mais surtout à la position et aux privilèges des détenteurs du pouvoir national : les ministres et leurs bureaucraties, les parlements, les partis nationaux. Tous ces gens ne font que défendre leur existence avec habileté et ténacité. Leur ferme intention, inavouée et quelquefois involontaire, est d'éloigner aussi loin que possible la potion amère constituée par une perte substantielle de leurs pouvoirs. Créer l'unité européenne le suppose précisément. Quand ils se retrouvent pour discuter des problèmes européens, ils n'ont d'autre but que de rechercher ce qui doit être dit et fait afin que l'Europe ne voie pas le jour. Et quand ils agissent de la sorte, ils s'empressent de couvrir leur méfait d'un grand voile pro-européen. Nous avons une nouvelle fois été les témoins de ce simulacre pour le Marché Commun » (Altiero Spinelli, La beffa del Mercato Comune (la farce du Marché Commun), 24 Septembre 1957).

Aujourd'hui le simulacre consiste à prétendre que la crise européenne sera surmontée par l'adoption d'un traité dénommé, avec ambiguïté, « constitutionnel » dans le seul but de satisfaire à la fois les partisans d'une Europe politique plus forte (d'où le terme « constitution » évoquant l'Etat et la légitimité populaire) et les pays qui n'ont qu'une vision économique du processus d'intégration et qui peuvent s'appuyer sur la substance du traité. En réalité l'Europe, après la création de l'Euro et après l'élargissement, est paralysée par la contradiction irrémédiable entre ces deux approches différentes, contenues dans le traité et rendant impossible la poursuite de l'unification à vingt sept.

Spinelli nous mettait déjà en garde : pendant cinquante ans au siècle dernier nous avons franchi des étapes marquées par le progrès et le succès ; ces épisodes n'ont pas de caractère permanent. L'Europe, en dépit des avancées constatées, est toujours incapable de contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde ou de contribuer à un développement plus équitable. Elle ne peut générer plus de croissance, de compétitivité et d'innovation de sa propre économie car l'Euro, tout en étant un facteur significatif de cohésion entre plusieurs pays européens, demeure une monnaie dépourvue d'état. Il ne peut en conséquence développer tout son potentiel et sa survie constitue un véritable enjeu dans le contexte actuel.

Le temps n'est plus aux célébrations réthoriques. Il reste peu de temps pour compléter l'unification européenne. Il est urgent de retrouver l'inspiration des Pères Fondateurs et d'en revenir au projet d'une Europe politique, ce qui signifie la création d'un état fédéral européen avec un gouvernement doté d'une pleine souveraineté en matière de politique étrangère, sécurité et défense, économie et fiscalité. La seule issue réside dans la constitution d'une avant garde formée par un groupe de pays montrant aux autres la voie à suivre.

La responsabilité historique en revient particulièrement à la France et à l'Allemagne et aux autres fondateurs de la première Communauté Européenne. Il leur faut prendre l'initiative et proposer un pacte fédéral partageant les souverainetés nationales et créant le premier noyau de l'Etat Fédéral Européen, ouvert à tout pays désirent le rejoindre. Seul ce noyau saura montrer la voie vers l'unité et agira comme un aimant pour les pays désirent s'engager dans le même sens. Ce n'est qu'à cette condition que les citoyens européens retrouveront la maîtrise de leur destin.